

# Grillage Avertisseur 30 Cm X 100 Mètres

Référence: C1180023



#### **DESCRIPTION:**

Retrouvez nos grillages avertisseurs répondant à la norme NF EN 12613. Ils répondront à tous vos besoins de signalisation notamment enterrés.

Grâce aux différents coloris, identifiez l'électricité, le gaz, le telecom et l'eau potable.









#### **INFORMATION PRODUIT**

Retrouvez nos grillages avertisseurs répondant à la norme NF EN 12613. Il répondra à tout vos besoin de signalisation notamment enterré. Grâce aux différents coloris, identifiez l'électricité, le gaz, le telecom et l'eau potable.

#### Caractéristiques:

- Rouleau de 100 mètres x 30 centimètres réalisé en polyéthylène.
- Conforme Norme NF EN 12613.
- Coloris:

Jaune: GAZ
Vert: Télécom
Rouge: Electricité
Bleu: Eau potable











### Qu'est-ce qu'un grillage avertisseur ?

Le grillage avertisseur est un grillage à grosses mailles qui est enterré. Son but est de prévenir de la présence d'un réseau en profondeur. Il en existe de différentes couleurs, et chaque couleur permet d'identifier ce qui a été enterré en dessous. En France, les grillages avertisseurs sont régis par la norme NF EN 12 613 relative aux ouvrages enterrés.

## Quelle couleur pour quoi?

Il existe 8 couleurs différentes pour signaler 8 sortes de réseaux :

Rouge: électricité

Bleu: eau potable

Vert: télécom/vidéo

Jaune: gaz

Violet: chauffage/climatisation

Orange: produits/chimiques

Blanc: équipements routiers dynamiques

Marron: assainissement

# Comment utiliser du grillage avertisseur ?

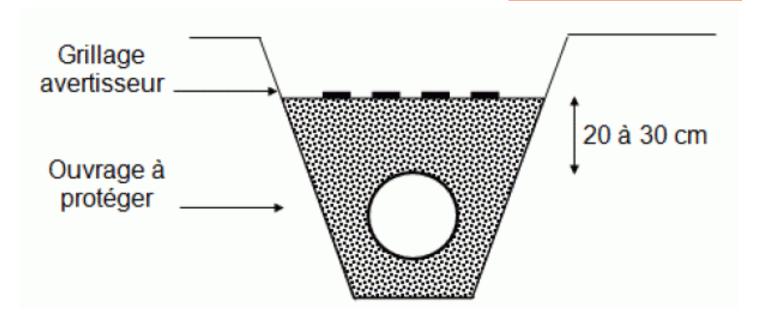
Le grillage avertisseur doit être **disposé dans une tranchée**, à une distance de 20 à 30 centimètres au-dessus de l'ouvrage à protéger.











#### Tableau des déclinaisons possibles

Réf. C1180023 Couleur - Jaune

Réf. C1180024 Couleur - Vert

Réf. C1180025 Couleur - Rouge

Réf. C1180026 Couleur - Bleu





